

ACTIVITES

PRATIQUE INSTRUMENTALE

La pratique instrumentale est ouverte aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes.

Instruments enseignés : **Saxophone - Flûte traversière - Guitare - Piano - Batterie, percussions.**

Cours : Saxophone : vendredi/samedi - Flûte traversière : jeudi (après-midi et soirée) - Guitare: mercredi - Piano : tous les jours (excepté samedi) - Batterie, percussions: mercredi

L'école dispose d'un service de location d'instruments possible.

FORMATION MUSICALE

Elle réunit théorie, développement de l'audition et culture musicale, afin de connaître et comprendre les éléments fondamentaux du langage musical. Les illustrations sonores et applications directes aux instruments et à la voix permettent de consolider les liens avec l'apprentissage instrumental.

Cours : Enfants et ados : mercredi après-midi ou soirée / jeudi, selon niveau Adultes : jeudi

PRATIQUE D'ENSEMBLE

Elle permet d'aborder la musique sous un autre angle. Moment de rencontre, d'écoute, d'échange, de partage, de création, elle développe le goût et le plaisir de jouer avec les autres musiciens.

Ensemble de saxophones (vendredi) - **Ensemble de guitares** (mercredi) - **Ensemble percussions et claviers** (mercredi) - **Musique de chambre : duo, trio, quatuor** (jeudi) - **Chorale Enfants** (à partir de 7 ans) si nombre suffisant d'inscriptions

A partir de la 2^e année de pratique instrumentale, enfants et ados sont tenus de s'inscrire dans une activité d'ensemble.

ATELIERS « JEUNES ENFANTS »

Initiation musicale à partir de 5 ans dans l'année civile en cours

Découverte de l'univers et de l'organisation des sons à travers des chansons, comptines, jeux sur des percussions et objets sonores; initiation ludique et créative au langage musical. Cours collectif de 45 mn: mercredi

Découvertes instrumentales à partir de 6 ans et +

Destiné aux enfants dont le choix instrumental n'est pas déterminé, cet atelier s'articule autour de la découverte des instruments enseignés, à travers une approche ludique, sensorielle, créative et collective. Les enfants peuvent « essayer, toucher » les instruments. Cet atelier est animé, à tour de rôle par les professeurs d'instrument, 6 séances par instrument. Cours collectifs de 45 mn (en groupes de 5 enfants max.)

MUSIQUE À L'ECOLE

Des projets musicaux et artistiques sont mis en œuvre, en partenariat avec l'Education nationale dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Un musicien intervient régulièrement dans les classes pour accompagner ces projets.

Nota : *Le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Val de Meuse et Meuse Voie Sacrée vont fusionner. De ce fait les élèves de « Meuse Voie Sacrée » se verront appliquer les tarifs « Val de Meuse » à partir de cette date.*

PARCOURS DE FORMATION

L'école de musique propose un parcours de formation, qui permet aux élèves de construire leur projet artistique : choisir une discipline dominante (instrument) et conforter le parcours par des disciplines complémentaires (formation musicale, pratique d'ensemble).

La formation des élèves (enfants, adolescents) s'organise en **TROIS CYCLES** qui marquent les grandes étapes de l'apprentissage musical. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisition de compétences et dure en moyenne 4 années, en fonction des possibilités de chacun.

L'évaluation est pratiquée de façon continue par l'ensemble des professeurs et des examens de fin de cycle permettent de certifier des compétences acquises par les élèves.

Pour les adultes, le parcours s'élabore en fonction de leur projet personnel. Leur progression est suivie par l'équipe pédagogique.

D'autres parcours sont possibles pour permettre aux élèves de se former et s'épanouir selon leur projet.

- Cursus Loisir : instrument + pratique d'ensemble. Il concerne des adolescents à partir du collège et des adultes
- Pratique d'ensemble seule ou Formation musicale seule: possible sans suivre d'autres cours à l'école de musique
- Ateliers pour les jeunes enfants

Et un fonctionnement spécifique est adapté à certains profils d'élèves, sur justificatif.

FONCTIONNEMENT

Cours instrument

Individuel : 30 minutes Collectif 2 élèves : 1heure
Individuel : 45 minutes (minimum 6 ans de pratique)

► **Cursus Loisir** : cours d'instrument individuel de 30 minutes ou 1 heure collectif 2 élèves

Formation musicale

Cours collectifs par niveau : 45 minutes

Pratique d'ensemble

Cours collectifs : 1 heure

Horaires des cours déterminés en début d'année scolaire en fonction des inscriptions

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les activités sont dirigées par une équipe de professionnels

MANTEAUX Virginie : Saxophone et ensemble

DUTHEIL-SOUDEY Camille : Flûte traversière, formation musicale, musique de chambre

LAMARLE Agnès : Guitare et ensemble, formation musicale, initiation musicale

HANSER Philippe : Batterie, percussions et ensemble

JACQUES Julien : Intervenant Musique à l'école

GENIALE Catherine : Direction, piano

INSCRIPTIONS

Permanences à la Maison de la Musique, **mercredis 31 août et 7 septembre 15H00- 18H30.**

En dehors de ces dates contactez nous ! La directrice et l'équipe pédagogique sont à votre disposition pour tout renseignement

Des inscriptions peuvent être possibles en cours d'année.

Une rencontre familles/professeurs, **jeudi 8 septembre**, permettra de préciser les horaires des cours.

Les activités reprendront à partir du **lundi 12 septembre 2016**. Passée cette date, l'Ecole de musique fonctionne selon le calendrier scolaire, les vacances y sont identiques

RENSEIGNEMENTS

Maison de la Musique et des Traditions

Rue de l'Eglise 55320 DIEUE / MEUSE

Tél/Fax : 03 29 87 63 62

Mail : ecoledemusique-dieue@orange.fr

Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue

43 rue du Rattentout 55320 DIEUE / MEUSE

Tél : 03 29 87 60 75

Mail : contact@valdemeuse.fr

www.valdemeuse.eu

TARIFS

Etablis par le Conseil Communautaire du 26 mai 2016

MENSUELS

Formation musicale +Instrument (30 min ou 1 H)

Enfant du Val de Meuse 47,50 €

Enfant hors Val de Meuse 74 €

Adulte du Val de Meuse 69 €

Adulte hors Val de Meuse 94,50 €

Formation musicale +Instrument (45 min.)

Enfant du Val de Meuse 51 €

Enfant hors Val de Meuse 79 €

Adulte du Val de Meuse 77 €

Adulte hors Val de Meuse 101,50 €

Formation musicale seule (45 min.)

Enfant du Val de Meuse 21,50 €

Enfant hors Val de Meuse 33 €

Adulte du Val de Meuse 31 €

Adulte hors Val de Meuse 51 €

Instrument seul (30 min./1H) Cursus Loisir et certains profils d'élèves

Enfant du Val de Meuse 30,50 €

Enfant hors Val de Meuse 45 €

Adulte du Val de Meuse 42,50 €

Adulte hors Val de Meuse 64 €

Instrument seul (45 min.) certains profils d'élèves

Enfant du Val de Meuse 34 €

Enfant hors Val de Meuse 50 €

Adulte du Val de Meuse 50 €

Adulte hors Val de Meuse 70 €

Pratique d'ensemble seule : atelier ou ensemble

Enfant du Val de Meuse 30,50 €

Enfant hors Val de Meuse 47,50 €

Adulte du Val de Meuse 42,50 €

Adulte hors Val de Meuse 64 €

ANNUELS

Chorale d'enfants :

Enfant du Val de Meuse 23,50 €

Enfant hors Val de Meuse 38,50 €

TRIMESTRIELS

Location d'instrument :

Flûte traversière, saxophone, clarinette : 47 €

Guitare : 30,50 €

► Les élèves inscrits à un cours d'instrument participent aux pratiques d'ensemble de leur choix sans supplément de tarif.

► A partir du 3^e membre d'une famille : ½ tarif applicable à un tarif enfant uniquement.

► Tarif dégressif pour pratique d'un 2^e instrument : ½ tarif

► Les étudiants bénéficient du tarif « Enfant »

Communauté de Communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

2016/2017

Lieu de rencontre, d'échanges et de formation, l'Ecole est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes, du Val de Meuse et de l'extérieur.

Son projet pédagogique réunit trois grandes missions :

Former des musiciens : formation musicale, pratique instrumentale, pratique collective,

Sensibiliser le plus large public,

Diffuser : auditions des élèves, concerts, projets artistiques, spectacles.

La Maison de la Musique, entourée de son magnifique cadre de verdure, est un outil fonctionnel, convivial et harmonieux, adapté aux besoins des activités musicales.

Elle s'enrichit de diversités artistiques en accueillant régulièrement des expositions artistiques.

